

**Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault**  
**45<sup>e</sup> édition (2022-2023)**  
**Faculté de droit – Université de Montréal**  
**Demandes d'éclaircissement**

**1.**

Où se situe la serre par rapport à la maison?

Réponse : Vingt (20) mètres séparent la maison et la serre.

**2.**

Pour pouvoir utiliser sa maison et sa serre, Jack Janosz a-t-il dû procéder à des aménagements supplémentaires (ex. chemin, stationnement, piquage d'alimentation d'eau, fosse septique, électricité, etc.) sur la portion litigieuse?

Réponse : Jack Janosz a construit la maison pour pouvoir l'habiter.

De nombreuses demandes d'éclaircissement nous sont parvenues auxquelles nous n'avons pas répondu et qui ne sont donc pas reproduites ici. Ces demandes ont été refusées pour l'une des raisons suivantes :

- La réponse à la demande se trouve dans le jugement.
- La demande vise à obtenir des faits additionnels. Or, tous les faits pertinents se trouvent au jugement de première instance qui est porté en appel. De plus, aucun de ces faits, prouvés devant la juge de première instance, ne fait l'objet de l'appel.